



Communiqué à la presse

Résultats semestriels PSA

Le Groupe PSA a publié ses résultats financiers pour le 1^{er} semestre 2010.

Ceux-ci montrent :

- Une augmentation de 21 % du chiffre d'affaire (par rapport au 1^{er} semestre 2009).
- Un résultat opérationnel courant de 1,1 milliard d'euros.
- Un bénéfice net de 680 millions d'euros.

La CGT constate le grand écart entre ces résultats florissants et la situation dégradée des salariés

- Les salaires ont été quasiment bloqués en 2010 (0,8 ou 1 % d'augmentation suivant les catégories professionnelles) et ne suivent pas le rythme de l'inflation.
- Au nom du « plan de performance », l'alourdissement des charges de travail amène l'augmentation des troubles musculo-squelettique, du stress et des burn-out.
- La flexibilité à outrance oblige les salariés à de nombreux samedis travaillés, qui génèrent une fatigue excessive sans que les heures soient payées, sous prétexte de rattrapage des périodes de chômage antérieur. Situation encore aggravée dans les dernières semaines par la signature d'un accord sur le travail du dimanche et la tentative de la Direction de Sochaux d'imposer une séance obligatoire de travail le 14 juillet.
- Malgré le déblocage timide de l'embauche, les effectifs en CDI poursuivent leur décroissance.

On peut dire que, depuis un an, les salariés ont payé le prix fort de cette envolée des profits.

A quoi vont servir les résultats financiers ?

- Vont-ils être utilisés pour améliorer la situation sociale de celles et ceux qui ont produit ces richesses ?
- Ou vont-ils « faire déborder la baignoire de Robert Peugeot »* ?

La santé économique de l'entreprise n'a de sens que si elle s'accompagne du progrès social.

C'est pourquoi la CGT demande à la Direction PSA :

- Un véritable plan d'embauche en CDI permettant de mettre fin à la précarité abusive dans l'entreprise.
- Un allègement des charges de travail pour préserver la santé des salariés.
- Une augmentation forte et uniforme des salaires.
- Le respect de la vie des salariés, notamment de leurs week-ends et des jours fériés.

Sochaux, le 28 juillet 2010

*Robert Peugeot, un des principaux actionnaires de PSA a déposé plainte en décembre 2009 pour le vol des lingots d'or qu'il gardait dans la salle de bain de son hôtel particulier du XVI^{ème} arrondissement de Paris, vol intervenu alors qu'il participait à une chasse en Turquie. Les évaluations successives et contradictoires du préjudice, et la rencontre entre Robert Peugeot et M. Woerth ont alimenté de nombreux commentaires de presse, mais aussi de nombreuses réactions des salariés de l'entreprise.